

3 - Entreposage du combustible usé

3 - a) Compte tenu de la puissance installée actuelle des réacteurs et de la production actuelle de combustible usé, une nouvelle solution d'entreposage est-elle nécessaire et si oui à quelle échéance?

Cadre 1

Auteur : FNE - Entreposage du combustible usé

Cadre 2

Contre-argumentation présentée par Orano

Sans rechercher l'exhaustivité, Orano souhaite répondre aux points de désaccords suivants.

FNE fait le lien entre le besoin en entreposage de combustibles usés et la « défaillance probable au vu de l'état des évaporateurs de l'usine Orano de La Hague et des tensions observables dès aujourd'hui sur l'occupation des piscines de ce site ».

Orano ne partage pas ce point de vue pour les raisons suivantes.

Concernant les évaporateurs :

Les ateliers R2 et T2 des usines UP2-800 et UP3 de l'usine Orano la Hague ont pour rôle de séparer les différents composants du combustible nucléaire usé : d'une part, les produits valorisables (uranium et plutonium), d'autre part, les produits de fission, c'est-à-dire les déchets ultimes, qui ne sont pas recyclables. Ces derniers sont concentrés afin de réduire leur volume avant leur vitrification. L'opération de concentration est réalisée grâce à des évaporateurs. Ces équipements métalliques sont pourvus d'une cuve pouvant contenir une solution liquide acide de produits de fission. Chacune des deux usines dispose de trois évaporateurs. Ces équipements ont été conçus pour durer de l'ordre de trente ans, avec une surépaisseur en prévision de la corrosion, puisqu'ils contiennent de l'acide.

Dans le cadre des études de conformité de vieillissement lancées par Orano dès 2011, et en relation avec l'ASN, le site de la Hague a mis en place un plan de surveillance renforcée sur ces évaporateurs qui font ainsi l'objet de contrôles réguliers, notamment lors des Arrêts Programmés de Maintenance (APM). Les limites de pression et de température ont également été adaptées pour garantir le fonctionnement sûr des évaporateurs. Lors des APM, phases durant lesquelles les installations sont arrêtées, des tests en pression sont réalisés à 1,5 fois la pression habituelle pour vérifier la tenue mécanique des évaporateurs. Ces tests sont complétés par des mesures d'épaisseur à l'aide de contrôles ultra-son.

Les activités du site Orano la Hague se poursuivent donc dans des conditions d'exploitation sûres. Lors de l'APM de l'automne 2017, les mesures effectuées sur les évaporateurs, qui ont fait l'objet d'une présentation à

l'ASN, ont montré des épaisseurs de la cuve métallique conformes au critère de redémarrage. Les investigations menées sur les évaporateurs de T2 de septembre à octobre 2018 ont conduit de la même façon à permettre le redémarrage des évaporateurs de T2 et celles sur R2 sont en cours de réalisation.

Par ailleurs en vue de remplacer les équipements, deux annexes de bâtiments dans lesquels de nouveaux évaporateurs seront installés sont en cours de construction pour une mise en service à partir de 2021 et 2022. A cette fin, Orano avait déposé en 2017 auprès de l'ASN, une demande de modification portant sur la construction du génie civil de ces unités, demande ayant fait l'objet d'une consultation publique avant son autorisation par l'ASN.

Concernant l'occupation des piscines du site de La Hague :

Les éléments fournis par Orano dans le cadre de la réponse à la question Q3a précisant l'évolution de la disponibilité des capacités d'entreposage de combustible usé de ce site montrent qu'il n'y a pas de « *tensions observables dès aujourd'hui sur l'occupation des piscines de ce site* » contrairement à ce qu'indique FNE.

Cadre 3, rempli entre le 15 et le 20 novembre par l'auteur du cadre 1